

Rapport du séminaire international de formation sur le travail social de rue et la communication vers les médias

Introduction et contexte.

Dans le cadre de la mise en réseau internationale des travailleurs sociaux de rue, Dynamo international (Belgique), Conversas de Rua (Portugal), l'APSN (France) et la Rupe (Italie) ont organisé un séminaire international sur le travail social de rue et la communication vers les médias, **du 25 octobre 2005 au 30 octobre 2005 inclus en Belgique.**

Ce séminaire est le résultat d'échanges de pratiques entre travailleurs sociaux de rue, journalistes et jeunes, ayant permis la rédaction d'un guide de formation disponible en librairie (aux Editions l'Harmattan :

(<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=19312>)

ou sur le site http://www.travail-de-rue.net/fr/axe3_c.htm (en français, anglais et espagnol).

Ce guide constitue une base importante pour le séminaire.

Le nombre de participants fut limité à **une personne voire 2 par pays partenaire.** 30 personnes étaient présentes.

Suite au séminaire, chaque participant a organisé une journée de restitution dans son pays respectif afin de diffuser les acquis et informations du séminaire et ainsi en faire profiter d'autres acteurs de terrain locaux.

De manière plus spécifique, ce séminaire a eu pour but :

- de préparer les 25 partenaires du réseau à aider les travailleurs de rue de leur pays à mieux communiquer vers les médias. Des études de cas, des rencontres avec des journalistes, des jeux de rôles, des exercices pratiques, des conseils sur l'organisation d'un séminaire, etc. ont constitué le sommaire de ce séminaire et ont donné aux participants toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent efficacement transmettre ce qu'ils auront appris.
- de consolider les liens entre travailleurs de rue issus de différents pays, à travers le réseau international et ce, afin d'envisager de nouveaux partenariats et des projets futurs.
- Une action de sensibilisation et l'information sur la réalité des enfants des rues, du travail social de rue, de la coopération au développement sera également réalisé par le biais d'une émission radio.

Présentation de 2 synthèses d'intervention lors du séminaire.

De nombreux contenus ont été présentés lors de ce séminaire qu'il serait trop long de présenter ici. Parmi ces présentations tout aussi intéressantes les unes que les autres, nous vous proposons 2 synthèses.

L'une émanant d'Annie Fontaine qui traite de « La nature et spécificité du travail de rue » et l'autre de Jean Blairon dont le titre est « Méta-réflexion sur la communication et la mise en réseau ».

Nature et spécificités du travail de rue

Intervenante :

Annie Fontaine, chargée de cours en travail social à l'Université du Québec à Montréal et membre active de l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ)

Cet atelier visait à dégager les défis de définir le travail de rue compte tenu de la diversification de manières d'actualiser et nommer cette pratique. À la lumière de quelques attributs démontrant comment le travail de rue se caractérise à plusieurs égards par la proximité qu'elle installe avec les personnes rejointes, nous examinons les enjeux du développement en tension de diverses pratiques dites « de proximité » plus ou moins associées au travail de rue. En conclusion sont évoquées quelques conditions essentielles à maintenir pour assurer l'ancrage d'une tradition de travail de rue.

Le défi de définir le travail de rue

Depuis toujours, c'est un défi pour les travailleurs de rue de définir leur pratique et de l'expliquer. Or, comme ils sont la plupart du temps – voire par définition - dans une position « d'intrus » dans le territoire d'autres acteurs, ils doivent régulièrement expliquer les motifs de leur présence ainsi que leur mandat. Il n'est donc pas surprenant que l'enjeu identitaire soit un sujet important pour ces praticiens souvent méconnus, mystifiés ou marginalisés. Par ailleurs, puisque les organismes et praticiens sont de plus en plus sollicités dans diverses tribunes, avoir un discours cohérent devient désormais essentiel. D'entrée de jeu, il faut souligner combien peuvent varier les réalités du nord et du sud en matière de conditions d'exercice du travail de rue. Les enjeux ici relatés reflétant ceux du travail de rue au Québec, nous espérons que leur évocation pourra quand même suggérer des pistes de réflexion pertinentes, quoique à adapter, aux réalités des autres pays.

La désinstitutionnalisation et la « communautarisation » au cours des dernières décennies au Québec mènent de plus en plus vers des pratiques d'intervention ciblées dans les milieux de vie. Or, bien que cela entraîne certains progrès d'accessibilité, la multiplication d'acteurs de « proximité » multiplie les enjeux des rapports institutionnels entretenus avec les populations en rupture. D'ailleurs, face à l'interférence causées par certaines initiatives, les travailleurs de rue doivent parfois protéger leur identité sur le terrain en se distinguant des formes d'intervention dont l'investissement de l'espace de la rue réanime la méfiance des populations marginalisées (durée trop courte de projets, pression de résultats compromettant le processus, mandats inconciliables avec l'approche, collusion institutionnelle, etc.). En outre, même si d'autres pratiques de proximité sont pertinentes pour rapprocher les services de la communauté (ex : out reach), ces initiatives ponctuelles doivent être menées avec doigtée et ne pas menacer ni concurrencer la présence intensive et quotidienne des travailleurs de rue qui accompagnent de manière globale les personnes en rupture vers un mieux-être individuel et collectif.

Après avoir jeté un œil sur les fondements du travail de rue en tant qu'approche d'accompagnement global, nous reviendrons aux enjeux des prolongements potentiels de ce mode d'action dans diverses pratiques dites « de proximité ».

Quelques balises au fondement du travail de rue

Bien que chacun doive définir sa propre pratique en fonction de l'approche qu'il adopte dans le contexte où il évolue, il peut être utile d'articuler sa définition en référence aux fondements partagés par une communauté de travailleurs de rue.

Inspirés de divers textes de base et notes de rencontres de travailleurs de rue, les fondements ici réunis ne se proposent pas comme un carcan définitif de la pratique ; ces balises se veulent plutôt des repères pour animer une réflexion collective sur le travail de rue en questionnant et articulant le sens de cette action. Évidemment, cette proposition d'échange reste encore à bonifier et nuancer grâce aux apports, aux questionnements et à l'appropriation critique des praticiens de divers horizons. Beaucoup reste à confronter et réfléchir entre nos diverses pratiques internationales.

*Présentées plus en détails dans un document en progression intitulé « les enjeux de définition du travail de rue » remis lors de la formation, les balises proposées sont organisées dans la présente conférence autour d'une caractéristique apparaissant traverser l'ensemble des facettes du travail de rue : sa « **proximité** » avec les populations rejointes et ce, à différents niveaux : plans politique, géographique, culturel, relationnel, méthodologique, stratégique.*

Avant d'explorer ces différents fondements, on pourrait résumer l'approche dans une citation de Jacques Pector:

« Par son implication directe dans les milieux de socialisation des jeunes, le travailleur de rue est à la fois un témoin privilégié des difficultés spécifiques à la jeunesse et en un médiateur qui accompagne le jeune dans son cheminement existentiel et social » (1999).

*Voyons maintenant comment la « **proximité** » du travail de rue s'actualise et se traduit dans les six sphères identifiées.*

*La **proximité politique** renvoie à l'enjeu du mandat et du mandataire. Sur ce plan, le travail de rue se veut une action sociale proposant un rapport de **solidarité AVEC** les personnes qui sont en marge des normes sociales, que ce soit parce celles-ci les rejettent ou parce qu'elles en sont rejetés. Mandaté pour rejoindre les personnes autrement inaccessibles aux services sociaux, le travail de rue occupe une position charnière à la lisière du champ de l'aide sociale. Cette proximité avec les préoccupations et motivations des personnes en rupture s'inscrit dans une logique propension visant l'émancipation individuelle et collective de celles-ci en soutenant un processus d'appropriation de pouvoir sur leurs conditions d'existence, en tant que qu'acteur-sujet pouvant agir sur leur situation, leur avenir et leur environnement (de Boevé, 1998).*

*La **proximité géographique** renvoie aux espaces qu'investit cette pratique dont le caractère **extra-muros** constitue l'une des principales caractéristiques. En effet, le fait que ce mode d'action se réalise hors murs implique d'aller vers l'autre, de se joindre aux contextes de vie des personnes plutôt que de les joindre à des cadres institués. Le travailleur de rue suit les mouvances de ceux qu'il vise à rejoindre, circule dans leurs territoire et y occupe une place. Adoptant une approche en mouvement dans le temps et dans l'espace, le travail de rue s'appuie sur un processus d'intégration non-intrusif et progressif. Témoin de l'arrière-décor où se joue le quotidien des situations que vivent les personnes, les travailleurs de rue ont un accès privilégié à des aspects de la vie intime et sociale de la population. Cette présence dans le territoire de l'autre conditionne d'ailleurs plusieurs caractéristiques du travail de rue:*

l'adaptation et la discrétion que cette position impose sont parmi les dimensions qui interpellent la réflexion méthodologique et éthique de cette pratique.

La **proximité culturelle** renvoie au style de vie qu'implique une telle pratique. En effet, l'intégration dans le milieu qu'engage le travail de rue ne se résume pas à une intégration géographique mais inclut également une **adaptation culturelle** aux codes, aux langages, aux valeurs, aux dynamiques, etc. Tout en maintenant bien ancrée sa propre identité et son altérité par rapport aux autres, le travailleur de rue doit donc apprendre à connaître le milieu et à y trouver sa place. A travers sa présence régulière, il partage la quotidienneté des personnes et intègre certaines de routines. Ainsi, il construit avec eux un bassin d'expériences et références partagées auquel ils peuvent ensemble puiser pour construire des projets, ouvrir des avenues. Cherchant à être le plus accessible et disponible possible, le travailleur de rue en vient à faire partie du décor. Inséré dans le tissu social, au travers divers réseaux de relations avec des acteurs significatifs du milieu, des « poteaux », le travailleur de rue anime une certaine socialité et ainsi contribue à l'accroissement du bien-être social par l'activation et la restauration de solidarités de base.

*La **proximité relationnelle** évoque le rapport de confiance sur lequel se fonde l'établissement des liens en travail de rue. La relation de confiance est essentielle en travail de rue non seulement pour ouvrir les portes de la méfiance des personnes marginalisées à l'égard des intervenants sociaux mais aussi pour permettre le déploiement d'une pratique émancipatrice. Cette ouverture d'une confiance mutuelle exige de prendre le temps de se connaître et de se reconnaître en tant que sujets-acteurs. Cette reconnaissance, appuyée sur une attitude de non-jugement de la part de l'intervenant, représente souvent une occasion pour l'autre de se repositionner hors des rapports de pouvoir habituels qui le cloisonnent généralement. Cette qualité de lien s'investit lorsqu'autant d'importance est accordée à la **relation d'être** qu'à la relation d'aide (Gilles Lamoureux). Impliquant un engagement subjectif, une telle rencontre intersubjective est porteuse d'une forte charge symbolique de valeur et de dignité humaine. Ouvrant un espace de parole, cette relation permet une co-construction de sens libératrice et mobilisatrice favorisant l'accompagnement des personnes vers leur mieux-être. Cet accompagnement, ce compagnonnage, doit en outre éviter le piège du cul-de-sac relationnel ; en effet, le travailleur de rue doit créer une relation vectrice de communication vers les autres et non un rapport bidirectionnel refermé sur lui-même .*

*La **proximité méthodologique** renvoie à l'attitude d'**empathie situationnelle** de la vie quotidienne qu'adoptent les travailleurs de rue pour rencontrer les besoins et aspirations de ceux qu'ils rejoignent. Comme le souligne la fédération de travailleurs sociaux de rue de la communauté française de Belgique, l'empathie situationnelle s'intègre à travers le partage d'un Ici et Maintenant qui s'opère dans le continuum de la vie sociale de tous les jours chargés d'émotions, de sentiments et d'imaginaires individuels et collectifs. Pour le dire dans les mots de la logique de propension (de Boevé, Jullien), la méthodologie d'intervention prend appui sur la configuration de la réalité pour favoriser l'émergence du potentiel de la situation en prenant le temps d'investir un milieu avant d'y agir. À travers une stratégie de double amorce, le travailleur de rue met d'abord en place des conditions favorables d'interaction avec les jeunes de sorte que ces derniers n'hésitent pas à y recourir le moment venu. Misant pour une large de part sur l'informel des rapports sociaux, cette méthodologie s'articule aussi au travers une approche globale où sont abordées différentes facettes de la vie des personnes en tenant compte de la complexité de la vie individuelle et sociale. Le caractère généraliste et polyvalent d'une telle approche est exponentiel et permet d'agir aux plans individuel, communautaire et collectif pour bricoler des actions en fonction des*

situations: information, dépannage, intervention de crise, référence personnalisée, démarches, éducation informelle, prévention, activités de socialisation, coopération, participation, projets collectifs, promotion et défense de droits, mobilisation, amélioration des conditions de vie, revendication de services, mise en place de ressources, réduction des méfaits, etc. Enfin, la proximité méthodologique mise sur la simplicité pour le mieux répondre possible aux besoins et aspirations des personnes en développant avec elles un éventail d'alternatives à leurs situations difficiles où sont d'abord mises à contribution leurs propres ressources et celles de leur milieu afin de favoriser leur autonomie.

La **proximité stratégique** fait référence à la position **d'entre-deux** du travail de rue au cœur des rapports sociaux. Occupant une position pivot et privilégiée, le travailleur de rue peut en effet agir comme vecteur de relation et comme ouvrier de passerelles entre des mondes séparés. Lorsque les liens (intergénérationnels, interculturels, institutionnel, etc.) s'effritent ou s'entrechoquent, le travailleur de rue peut jouer un rôle de pont ou de tampon. Témoin-acteur dans les zones grises, il est en mesure d'observer et de révéler avec discernement des situations autrement occultées. Il peut en ce sens jouer un rôle de tiers-médiateur contribuant à décristalliser les interactions figées et stigmatisantes envers les personnes marginalisées et réintroduire des conditions de communication directes entre les acteurs concernés.

En somme, l'ensemble des facettes de l'approche de proximité du travail de rue pourrait être résumée dans une expression de Chantal Cheval qui, définissant comme le travailleur de rue **Créateur de liens sociaux**, témoigne des deux faces du rôle de ce praticien en relation d'être: *Être Avec (interpersonnel) et Être Ensemble (collectif)*. Comme le confirme aussi Piteux dans un compte-rendu d'un groupe-pilote précédent, le travail de rue relie projet individuel et engagement collectif à travers un projet de construction éducative de l'altérité: « Être soi parmi les autres c'est être unique parmi ses semblables ».

Prolongements et glissements du travail de proximité

Tel qu'annoncé en introduction, la multiplication des initiatives de proximité soulève des enjeux qu'il convient d'analyser. Le tableau qui suit propose des axes d'analyse pour comprendre les enjeux de définition des pratiques associées au travail de rue en mettant en tension deux lignées croisées pour repérer à quel point une pratique se trouve plus ou moins proche du travail de rue tel que décrit dans les fondements ci-haut. Il ne s'agit pas d'une typologie mais bien d'un outil d'analyse pour examiner l'articulation des modes d'action sous l'angle des enjeux qui traversent leurs orientations (spatiales et idéologiques).

Une 1^{ère} ligne qui confronte une **idéologie** de propension à une perspective instrumentale.

<i>La perspective de propension</i>	<i>La perspective instrumentale</i>
ancrer son idéologie, sa philosophie, sa méthodologie dans la demande et les choix des personnes accompagnées; propose une pratique d'accompagnement des personnes dans leur cheminement et l'appropriation de pouvoir sur leur vie.	découle d'une commande institutionnelle, d'une priorité définie par des décideurs ciblant une population ciblée ; elle vise à réduire l'incidence d'un symptôme problématique par la normalisation des comportements et habitudes de vie.
mandat <i>d'accompagnateur et de médiateur</i> dans les rapports sociaux des personnes en rupture	outil de <i>distribution de services, une courroie de transmission</i> des objectifs institutionnels auprès de groupes ciblés.
action ancrée dans un <i>processus</i> misant sur le lien crée pour accompagner l'évolution des situations et consolider au fur et à mesure les	approche <i>interventionniste</i> réduisant la relation au rang de moyen pour mener auprès de personnes ciblées une intervention pointue

effets constructifs.	visant des résultats pré-établis.
----------------------	-----------------------------------

Une 2^{ème} ligne de tension a trait aux *espaces* fréquentés selon qu'ils soient plus ou moins marginaux ou institués.

<i>Espaces sociaux marginaux</i>	<i>Espaces sociaux institués</i>
Lieux informels que s'approprient des gens comme espace d'appartenance	Lieux investis et gérés par des normes institutionnelles ou sociales définies par des décideurs
Intègre un territoire <i>jusque dans ses marges</i> pour <i>rejoindre</i> personnes en rupture avec les réseaux de socialité et les espaces de socialisation habituels	Investit <i>dynamique d'un milieu</i> pour prévenir en amont ou réduire en aval la rupture de personnes et groupes dont les liens sociaux sont fragilisés

Prolongements et distinctions entre les pratiques

Espaces sociaux marginaux

Le *travail de rue* se caractérise par son ancrage dans les milieux, les choix et la culture des personnes qu'il accompagne ainsi que dans leurs espaces d'appartenance. Il utilise toute la marge de manœuvre nécessaire pour suivre la mouvance des personnes en rupture afin de créer et maintenir un lien significatif malgré leur processus de rupture et pour s'engager avec eux dans un accompagnement au travers les aléas de leurs trajectoires.

En parallèle du travail de rue, le « *out reach* » fréquente aussi les espaces marginaux et partage le défi de s'adapter aux codes des milieux marginalisés. Or, quoiqu'ils partagent un terrain commun, l'un aborde la globalité des personnes et du milieu alors que l'autre cible chez eux un problème socialement jugé prioritaire en leur apportant les ressources ou messages qu'ils ne vont pas chercher.

Logique de propension ←

→ **Logique instrumentale**

*En prolongement de cette pratique du travail de rue, le **travail de milieu**, permet de développer des espaces de socialisation acceptés socialement à travers divers projets collectifs. L'intégration des jeunes dans des espaces formels crée des opportunités de participation sociale et de prise en charge d'alternatives à la rupture par le biais de réalisations communes répondant à leurs aspirations.*

*Dans une perspective instrumentale, différentes **interventions ciblées** partagent avec le travail de milieu l'occupation d'un milieu mais adopte une visée plus normative auprès de la population ciblée : il peut s'agir d'un rôle occupationnel, d'encadrement ou d'intervention dont l'approche emprunte la souplesse des pratiques de proximité tout en la cadrant dans des objectifs institués.*

Espaces sociaux institués

Conditions pour maintenir ancrée la tradition du travail de rue

A la lumière de cet exposé sur les balises définissant le travail de rue et les enjeux qui traversent la multiplication des pratiques associées à cette logique de proximité, il importe de souligner quelques unes des conditions nécessaires pour maintenir du travail de rue ancrée dans une philosophie de propension.

- Une première condition est de donner le *temps* au temps de faire les choses : il est prioritaire d'assurer la stabilité, la continuité et l'engagement du travail de rue afin de pouvoir déployer cette pratique dans un milieu. Ainsi, il faut dénoncer et contrer les effets pervers des ruptures perpétuées par le roulement de projets à courte durée.
- Une autre condition tient à la capacité de s'établir en réseau avec d'autres partenaires sans se retrouver à leur remorque, soumis à leurs commandes. Il importe de devenir de réels acteurs reconnus par ces partenaires afin d'entretenir une relation de *coopération conflictuelle* constructive permettant de coopérer sans se retrouver les mains liées lorsque des questionnements et des confrontations sont nécessaires pour faire évoluer une situation.
- Considérant le travail exigeant au plan personnel pour les travailleurs de rue, une dernière condition insiste sur l'importance du *soutien*, de l'encadrement, du ressourcement, de la formation et de la vie associative autour de ces praticiens.

Conclusion

La beauté du travail de rue réside dans quelques fondements simples mais qui, de nos jours du moins, impliquent des enjeux de plus en plus complexes. La reconnaissance de cette pratique singulière devient de plus en plus importante; notre démarche internationale et le thème de notre séminaire sur la communication vers les médias en témoignent. Cela dit, pour que le travail de rue continue de faire plus de bien que de tort, autrement dit pour en assurer un développement adéquat, il importe de coller notre processus de construction identitaire et de reconnaissance publique à la philosophie qui fonde notre pratique afin d'éviter de se perdre dans une quête narcissique de popularité et de visibilité qui nous éloignerait de ceux avec qui nous prétendons représenter le dernier filon de relation.

« Méta-réflexion sur la communication et la mise en réseau »
Exposé du 27 octobre 2005
au séminaire international du travail de rue

Intervenant :
Jean Blairon
Directeur de l'asbl RTA

Il m'a été demandé un exposé « méta » à propos du rapport que l'on peut construire entre la pratique sociale particulière que constitue le travail de rue et la communication envers les médias.

Cette position « méta » n'implique pas un jugement d'expert supposé se trouver « au-dessus de la mêlée ». Elle correspond plutôt à une tentative de recul réflexif et critique de la part d'un protagoniste de la communication médiatique immergé dans la pratique.

L'association que je dirige (Réalisation Téléformation Animation) est en effet active dans ce domaine depuis sa création par les mouvements ouvriers, il y a plus de trente ans.

Nous sommes intéressés à une telle réflexion à trois niveaux :

- la création de RTA s'est opérée dans le cadre du combat pour des médias libres qui s'est développé dans les années soixante-dix (radios libres, projet de télévisions locales), pour permettre l'expression de la culture ouvrière;
- nous avons toujours développé une activité de journalisme et de réalisation vidéo : nous réalisons des films de formation et d'information; nous avons conduit par exemple une initiative pilote de « comité de rédaction hybride », réunissant des journalistes professionnels et des personnes en situation de précarité, pour réaliser des émissions télévisées respectant le point de vue des personnes concernées par ce type de problème;
- dans le cadre de nos activités d'éducation permanente, nous menons des analyses et études en la matière (par exemple nous avons étudié les impacts sur la pratique sociale de la médiatisation des affaires de pédophilie qui ont secoué la Belgique en 1996).

C'est en nous basant sur cette triple expérience que nous tenterons d'étudier quelques problèmes posés par la communication médiatique d'une pratique comme le travail de rue.

1. Les illusions de la linguistique

On sait comment la linguistique aborde la question de la communication : il s'agit toujours, somme toute, de « faire passer », à propos d'un « référent », un message entre un émetteur et un récepteur, en utilisant un code approprié et en nouant un contact efficace.

La qualité du message est la plupart du temps pensée de manière indépendante des autres facteurs, par exemple du dispositif technique, souvent considéré comme un vecteur de transmission « neutre »; la « clarté » du message est réputée assurer la compréhension entre les protagonistes.

Les objections que l'on peut opposer à une telle conception de la communication sont multiples. Nous en retiendrons une de prime abord : le modèle linguistique de la communication élude complètement l'importance de la légitimité du locuteur. On peut formuler le problème comme suit : il faut beaucoup de légitimité pour pouvoir poser le problème de la légitimité du discours médiatique ; faute de quoi, on risque de n'être absolument pas entendu.

Plus précisément encore, en s'inspirant de Pierre Bourdieu, on peut dire que parler d'une pratique sociale, c'est inmanquablement évoquer la distribution inégale des capitaux (économique, social, culturel...). Or, il faut disposer de pas mal de capitaux pour pouvoir légitimement parler de la distribution des capitaux...

La domination consiste par exemple, dans le domaine politique, dans le fait qu'une communication médiatique même défavorable peut renforcer le capital de notoriété dont on dispose : pour celui qui jouit d'un capital de notoriété suffisant, une communication critique dont on est l'objet peut renforcer le capital de départ... Là aussi, le problème de l'accumulation (y compris primitive) du capital est primordial.

Communiquer, en tant que travailleur social ou culturel, sur une réalité sociale et culturelle, c'est d'abord s'interroger sur les conditions d'accession à la légitimité.

2. L'accession à la légitimité équivaut à l'entrée dans un rapport de force et dans un dilemme.

A) Communiquer dans les médias, c'est subir le poids d'un « taux de change » défavorable entre les champs.

Pierre Bourdieu a bien montré que le champ économique pesait de tout son poids sur le champ journalistique (on peut se référer ici à la concentration verticale qui affecte les industries culturelles et qui conduit à ce que la diffusion commande la production : les « annonceurs » sont par exemple en mesure d'imposer la dynamique de programmation), lui-même de plus en plus influent sur tous les autres champs, comme le champ politique et évidemment plus encore sur le champ social.

Les journalistes (notamment ceux qui travaillent dans les grands médias télévisuels) deviennent ainsi des « arbitres de légitimité », statuant sur ceux qui méritent d'avoir accès à la parole.

On se souvient de la critique emblématique lancée par Bourdieu aux patrons des industries culturelles : « Maîtres du monde, savez-vous vraiment ce que vous faites ? »

Ce rapport de force impose évidemment de multiples contraintes (notamment sur le degré d'« approfondissement » toléré pour un « message », qui ne cesse de baisser). Il convient à ce sujet de se souvenir que la contrainte est toujours doublement contraignante (elle contraint souvent celui qui l'exerce). Par exemple, à la rentrée scolaire qui a suivi la découverte des corps de Julie et Melissa (les deux fillettes enlevées par Marc Dutroux), de nombreuses chaînes se sont retrouvées à filmer la rentrée des classes dans l'école qu'elles fréquentaient, perturbant des enfants déjà très touchés. La raison de cette présence contestable, aux dires de certains journalistes, était la crainte que d'autres ne s'y trouvent et n'en retirent un avantage concurrentiel...

B) Communiquer dans les médias, c'est subir un renversement de réalité.

Paul Virilio a bien mis en lumière que désormais le virtuel (le discours médiatisé sur l'événement) était plus « réel » que l'actuel (l'événement hic et nunc). Cette formule équivaut à dire que le discours sur l'événement possède une plus-value de réalité (donc de légitimité) par rapport à l'événement en tant que tel.

Pour les pratiques sociales, s'ensuit un dilemme redoutable : la légitimité est donnée par la virtualisation de l'événement, mais celle-ci peut délégitimer en même temps la légitimité de l'action (par la manière dont elle le « couvre »).

Ce fut le cas des pratiques liées à la maltraitance d'enfants après la virtualisation de « l'affaire Dutroux » : ne pas en parler (médiatiquement) équivalait à les délégitimer (« on ne fait rien pour contrer ce danger »); en parler, produisait un effet similaire (les équipes de professionnels ayant remarqué que la prise en compte de la maltraitance intra-familiale, la plus fréquente et de loin, était devenue beaucoup plus difficile après le « battage médiatique » de 1996 : avouer un abus intra-familial – attitude si importante pour la victime - dans le contexte de la couverture médiatique omniprésente de la pédophilie relevait du quasi-impossible).

D'où un dilemme : éviter la communication médiatique, c'est se priver de légitimité virtuelle; s'y soumettre, c'est se priver de légitimité actuelle .

C) Communiquer dans les médias, c'est risquer de se soumettre au pouvoir de l'institution totale virtuelle

Nous avons montré ailleurs que les procédés dénoncés par E. Goffman comme étant le fait des institutions fermées et totales contre leurs bénéficiaires étaient aujourd'hui subis par les institutions elles-mêmes et leurs membres, notamment dans la production de la légitimité.

Il en va ainsi par exemple de la logique des « plateaux composés », qui imposent, notamment aux protagonistes des pratiques sociales, des familiarités équivalant à la « contamination » dénoncée par Goffman.¹

Ainsi de la logique courante qui contraint des travailleurs ou des bénéficiaires à se cantonner à des « témoignages » supposés croustillants (apportant une plus-value de souffrance), pendant que des « fast-food thinkers » - des intellectuels « médiatiques »- « analysent » doctement les symptômes de société qui y correspondent, dans les termes du sens commun et avec la grille de lecture des classes moyennes supérieures, en omettant systématiquement de remonter à leurs causes souvent autrement interpellantes que les épiphénomènes dont ils font leur commerce habituel...

3. Le traitement virtuel peut compromettre la pratique actuelle

Le travail social de rue concerne un public stigmatisé. Rappelons que l'on peut entendre par là le fait que certains « attributs » visibles sont susceptibles de rejeter leur « propriétaire » hors de la catégorie des « normaux », et à partir de là de lui suspecter une série d'incapacités, puis, en leur nom, de lui faire subir une série de discriminations. Vivre en rue est ainsi souvent interprété comme une « tare du comportement » dont Goffman faisait une des catégories d'attributs stigmatisants.

Le destin social de la personne stigmatisée est cruel : elle est souvent condamnée à fuir les contacts sociaux « ordinaires » (et donc à s'enfermer dans sa « différence »), à sur-jouer le

¹ Faute de temps, nous ne développons pas ce point. Nous avons donné une analyse fouillée de ce fonctionnement à propos des émeutes qui ont impliqué des jeunes des banlieues françaises en cette fin 2005 ; J. Blairon et E. Servais, *Tombeau pour la racaille*, coll. Détournement de fond, Charleroi, Couleur livres, parution en février 2006.

stigmaté (c'est le cas par exemple des « émeutes »), à se coincer dans les menus avantages que la situation procure (et souvent à se le faire reprocher, au titre de « profiteur »).

Le travailleur social réussit souvent à faire une brèche dans la violence du rapport que nous venons de décrire. Il peut alors être accepté par les membres du groupe stigmatisé comme un « membre honoraire » du « clan », admis comme un des siens sans qu'il doive se soumettre aux règles implicites de comportement qui sont imposées à chacun. Cette « adoption » est une expérience bouleversante pour les deux parties.

Elle n'en entraîne pas moins des effets paradoxaux.

Pour les personnes stigmatisées, le professionnel peut être vu comme « se chargeant d'un fardeau qui n'est pas le sien ». La question du pourquoi peut être activée.

Pour les personnes « ordinaires », le professionnel qui a été élu « membre honoraire » peut être vécue comme un vivant reproche des incapacités des autres à accepter la « différence ».

Pour le professionnel comme la personne stigmatisée, la question du degré d'acceptation (suis-je vraiment accepté tel que je suis) peut se révéler lancinante.

Ces problèmes redoublent d'intensité quand on pense à la question de la représentation de la personnes stigmatisée. Plus une personne est jugée représentative (par les gens ordinaires), moins elle l'est pour le groupe représenté (puisque'elle ne subit plus les effets excluants du stigmaté, notamment la coupure par rapport aux rapports sociaux « ordinaires »).

La représentation « virtuelle » valorisée peut dans ce cas être vécue comme une trahison des engagements « actuels » qui ont pu être pris dans le cadre de « l'acceptation honoraire ». D'où un dilemme particulièrement aigu : le statut de « membre honoraire » prédispose à la représentativité, notamment médiatique; celle-ci peut compromettre les succès qui la fondent.

4. Le traitement virtuel peut constituer une violence sémiotique

Nombre de contraintes propres au traitement médiatique d'un « message » (c'est-à-dire d'un récit) peuvent « virtualiser » une réalité actuelle de manière biaisée et en compromettre gravement la signification.

C'est le cas de la décontextualisation de la réalité (si propice à son appréhension en termes « naturels », c'est-à-dire désocialisés) ou encore de l'emploi déréglementé de la métonymie, qui peut faire passer de la concrétisation à une concrétion dommageable (ce fut le cas du terme « pédophile », qui fut parfois fort légèrement appliqué aux homosexuels).

Le statut de « personnage » virtualisé n'est pas non plus sans conséquence. Ainsi du « bon stigmaté virtuel », appelé sur les plateaux pour « témoigner » d'un type de réalité et qui se trouve abandonné lorsque l'attention médiatique se détourne.

Jean-Pierre Le Goff rapporte des situations de ce type à propos d'ouvriers qui s'étaient impliqués dans les luttes culturelles de la fin des années soixante : certains se sont trouvés « intellectualisés » et ont pu faire une sorte de carrière ouverte par la voie médiatique; pour d'autres, la désillusion fut grande lorsqu'étudiants (Le Goff évoque les « établis » qui s'étaient fait engager en usine pour y « porter » la « révolution ») et journalistes sont remontés à Paris...

La « règle » médiatique essentielle peut en effet être formulée comme suit : « tout ce qui ne peut pas être vu n'existe pas; tout ce qui est déjà vu commence à ne plus compter ».

Il faut enfin ajouter une réflexion sur la « typologie » des personnages virtualisés. Nous devons au formaliste V. Propp l'identification de « rôles » récurrents dans tout type de récit. Cette typologie nous paraît posséder un pouvoir heuristique, dans la mesure où elle permet en tout cas de débusquer facilement les répartitions, voire les assignations de rôles qui affectent le traitement médiatique. Si les rôles classiques sont les suivants : le mandataire (qui mobilise le héros), le héros, l'objet de la quête (ce qui est perdu ou ce qui a subi le dommage), l'agresseur, l'objet magique (celui qui aide le héros dans son combat ou sa quête), l'adjuvant et l'opposant (qui aide le héros à s'emparer de l'objet magique ou l'en empêche), il peut être intéressant de voir, par exemple, que les adolescents sont presque systématiquement présentés en position d'agresseur aujourd'hui, à tel point qu'une association a décidé de réagir en produisant avec nous une série de clips présentant les jeunes dans le rôle de « héros » : la série s'intitulait « Les jeunes en veulent – qui (leur) en veut ? ».

5. Médias et travail social : un fragment d'un combat plus vaste

La question de « l'assignation de rôle » -et ses conséquences « actuelles » prévisibles- nous indique que le rapport qui nous préoccupe doit être replacé dans un contexte plus large. Alain Touraine le définit comme la lutte pour les droits culturels ; ces droits incluent notamment : le fait de ne pas être enfermé dans une image ou dépossédé de la sienne propre (nous avons vu notamment que c'était le cas de l'assignation culturelle de rôle, mais aussi de la stigmatisation); la possibilité de se concevoir et se conduire comme le créateur de sa propre existence (possibilité que la violence sociale restreint, voire refuse).

Il s'ensuit que le travail social doit comporter nécessairement aujourd'hui une face culturelle importante : dans notre société, le capital culturel est devenu un capital central; qu'il s'agisse d'une économie, d'un produit, d'une personnalité, l'image qu'on donne, par exemple, et le crédit qu'elle entraîne, est un élément crucial. Qu'il s'agisse de susciter la confiance des investisseurs (pour un pays par exemple) ou de convaincre un employeur de sa capacité à partager un projet, les ressources culturelles dont « le sujet »² peut se prévaloir détermineront en grande partie ses espérances et ses chances.

Nous sommes donc loin, en matière de communication, du seul souci de « faire passer » un message en utilisant un « vecteur de délivrance » comme les médias. L'enjeu est bien la production en partie au moins autonome, du capital culturel d'une série de jeunes ou de personnes dont la rue est le point de repère central, plus ou moins contraint.

Quand on connaît l'effet de contagion du stigmate sur les familiers ou les professionnels concernés (la face culturelle du stigmate est celle d'un capital négatif), on peut dire que l'enjeu du Sujet touche aussi le travail social lui-même.

Prendre conscience de la domination qui traverse son travail n'est toutefois pas s'y résigner. Une partie au moins des médias sont sensibles à ces enjeux, si ce n'est ouverts à leur diffusion; la construction d'un réseau international des travailleurs de rue possède aussi, par ailleurs, sa face de production du capital culturel adéquat, notamment via leur site internet. Sa promotion et son usage constituent une ressource importante dans ce contexte.

² Pour Alain Touraine, le Sujet peut être un individu ou un groupe; la lutte du Sujet concerne le droit à combiner sa participation au système économique mondialisé avec la possibilité de création de soi.